

MODIFICATION du Plan Local d'Urbanisme n°3

Dossier approuvé par délibération du conseil municipal en date du 13 septembre 2017

Plan de zonage Ensemble de la commune

LEGENDE

ZONES URBAINES :

- ZONE UA
- ZONE UB
- ZONE UL
- ZONE UE

ZONES D'URBANISATION FUTURE :

- ZONE AU

ZONES NATURELLES :

- ZONE N
- ZONE A

Espaces boisés classés

Périmètre de protection des lisières forestières

Limite d'implantation par rapport à la voirie

Polygone d'implantation des constructions nouvelles

Zone non aedificandi

Emplacement réservé

Bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement d'affectation, au sens de l'article L. 123-3-1 du Code de l'Urbanisme (nouveau 151.11 du code de l'urbanisme)

Élément de patrimoine identifié au titre de l'article L151.19 et R151.41 du CU.

